

**Question avec demande de réponse écrite P-7682/2010
à la Commission**
Article 117 du règlement
Joe Higgins (GUE/NGL)

Objet: Fonds de l'Union européenne pour le projet Stuttgart 21

L'Union européenne fournit-elle une assistance financière au projet "Stuttgart 21" qui est controversé, en Allemagne? Quel est le montant du financement et au titre de quels programmes est-il alloué?

La Commission mesure-t-elle l'opposition massive à ce projet exprimée à Stuttgart, du fait des dangers qu'il présente pour l'environnement et les infrastructures, ainsi que les manifestations de masse qui ont eu lieu à son encontre?

Compte tenu de ces protestations, la Commission ne convient-elle pas que le projet devrait être arrêté?